



Étalement du règlement heures supplémentaires

Par **Nahia64**, le **08/08/2011** à **13:22**

Bonjour,

Au mois de Juin dernier j'ai effectué un déplacement professionnel sur un événement "exceptionnel".

J'ai au cours de ces 2 semaines de déplacement fait de nombreuses heures supplémentaires et travaillé le samedi et le dimanche. J'ai en tout effectué 72h supplémentaires.

Aujourd'hui ma société me verse "un peu" tous les mois ces heures supplémentaires. Cependant dès que je pose un jour de congé dans une semaine, ces heures supplémentaires ne me sont pas payés. Je pars 3 semaines en congés je suppose qu'ils vont également me décaler le paiement.

Ont-ils le droit de faire cela?

Je souhaiterais demander le paiement intégral de ces heures supplémentaires. Je pense qu'ils sont embêtés car j'ai dépassé le nombre d'heures autorisées par semaine mais ai-je un recours?

Aujourd'hui je pense que je suis lésée car ils recalculent chaque mois mes heures supplémentaires à 25% et 50% je pense que en plus de ça ils ne me règlent pas ce qu'ils me doivent...

Merci

Par **P.M.**, le **08/08/2011** à **15:35**

Bonjour,

Il n'est pas prévu que le paiement des heures supplémentaires puisse être différé de la sorte et de plus qu'elle soient recalculées...

Il faudrait demander à l'employeur de vous indiquer sur quel texte il s'appuie pour une telle pratique...